Commune de Marines
www.marines.fr
Place du Maréchal Leclerc
95640 Marines
Tel. 01 30 39 70 21 - Fax. 01 30 39 96 60
Courriel : contact@mairie-marines.fr

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 095-219503703-20260521-2026DM11-AI

N° : 2026DM11

SERVICE : Juridique **REF. : LL**	DECISION DU MAIRE 2026

Objet

SIGNATURE CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES AVEC Lauriane METAYER – Ateliers photos

Le Maire de Marines,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n°2026-CMa-03-24 du 27 mars 2026 relative aux délégations de pouvoir consenties au Maire

Considérant la nécessité pour la commune de Marines de mettre en place une programmation culturelle portée par la bibliothèque afin de favoriser l'accès à la lecture publique,

Considérant la proposition de Lauriane METAYER portant sur des ateliers photos

DECIDE

Article 1 : de signer le contrat de prestation de service avec Lauriane Métayer prévoyant des ateliers photos de différents types :

Samedi 18 avril 2026, Samedi 3 juin 2026, Mercredi 8juillet 2026 , Mercredi 16 septembre 2026 d'un montant total de 600 euros

Samedi 10 octobre 2026, Samedi 5 décembre 2026 d'un montant total de 300 Euros

Article 2 : De transmettre la présente décision au contrôle de légalité.

Fait à MARINES, le 21/05/2026

Le Maire,



Michel DEJARDIN